

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 1-2

Rubrik: Communiqué

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNIQUÉ

Concours des ruchers SAR 1994

C'est la 2^e circonscription qui, en 1994, se présentera au concours des ruchers.

Les sections de Lausanne, Morges, Cossonay et Grandson - Pied-du-Jura.

Les points suivants constituent les conditions de participation :

- Etre membre de la SAR depuis 3 ans au moins et posséder cinq colonies au minimum.
- Présenter toutes ses ruches.

L'inscription est gratuite.

Après entente avec les sections concernées, deux visites seront effectuées par le jury.

Les participants au concours doivent s'annoncer à leur président de section avant le 31 mars 1994.

Les présidents sont responsables de rassembler et transmettre ces inscriptions au président du jury pour le 15 avril 1994.

Important: Les sections concernées doivent désigner le membre du jury représentant la circonscription et communiquer son adresse au jury pour le 31 mars 1994.

Il doit être conseiller apicole ou moniteur.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Fernand Bovy, concours des ruchers SAR, 1261 Le Vaud.

P.-S. : La circonscription N° 12 se prépare pour le concours 1995.

Congrès APIMONDIA 1995

**Nous cherchons
des spécialistes dans les domaines suivants :**

**Marketing - RP - Publicité -
Arts graphiques**

comme volontaires pour nous conseiller
et aider à la préparation du congrès.

S'annoncer à Jean-Paul Cochard, président du comité d'organisation,
1406 Cronay, tél. (024) 33 11 55, fax (024) 33 15 51.